

**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

45

Suppléants ayant voix
délibérantes :

...

Conseillers représentés :

9

Total votants :

54

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 5 NOVEMBRE 2019 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 29 octobre 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le mardi 5 novembre 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Bernard GARCIA, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Alain CHASSAGNE, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Philippe CAYRE à Christiane SAMSON
Jean-Louis GADOUX à Aline LEBREF
Michel COUPERIER à Bernard GARCIA
Patrick SOLEILLANT à Bernard VIGNAUD
Daniel BALISONI à Olivier CHAMBON
Serge FAYET à Jean-François DELAIRE
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET
Claude GOUILLON-CHENOT à Stéphane RODIER

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : André IMBERDIS, Eric CABROLIER, Serge THEALLIER, Carine BRODIN.

Désignation d'un secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 – BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Daniel BERTHUCAT, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1612-1,
Vu l'instruction M14 pour le budget Principal,
Vu la délibération 20190411-32 du 11/04/2019 approuvant le budget primitif 2019
Vu la délibération 20190912-07 du 12/09/2019 approuvant la décision modificative n°1 du budget Principal

Considérant notamment la notification définitive du FPIC et les réajustements des opérations d'investissement, il convient de procéder aux modifications budgétaires retracées ci-dessous.

Ayant entendu l'exposé qui précède,
 Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **Approuve** la décision modificative n°2 telle que figurant ci-dessous :

Fonctionnement, dépenses

Chapitre	Montant en euros
022 'Dépenses imprévues'	- 1 355,00 €
022 'Dépenses imprévues'	- 1 355,00 €
014 'Atténuations de produits'	96 979,00 €
739211 'Attribution de compensation'	100 000,00 €
739223 'Prélèvement FPIC'	-3 021,00 €
TOTAL EN EUROS	<u>95 624,00 €</u>

Fonctionnement, recettes

Chapitre	Montant en euros
70 'Produits des services'	110 000,00 €
70872 'Remboursement par les budgets annexes'	110 000,00 €
73 'Impôts et taxes'	-14 376,00 €
73223 'Reversement FPIC'	-14 376,00 €
TOTAL EN EUROS	<u>95 624,00 €</u>

Investissement, dépenses

Chapitre	Montant en euros
041 'Opérations patrimoniales'	75 000,00 €
2111 'Terrains'	75 000,00 €
23 'Immobilisations en cours'	-45 000,00 €
23171 'Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition'	60 000,00 €
2312 'Agencements et aménagements de terrains'	-45 000,00 €
2313 'Constructions'	-60 000,00 €
TOTAL EN EUROS	<u>30 000,00 €</u>

Investissement, recettes

Chapitre	Montant en euros
041 'Opérations patrimoniales'	75 000,00 €
13241 '	75 000,00 €
13 'Subventions d'investissement reçues'	-45 000,00 €
13146 'Attribution de compensation'	-45 000,00 €
TOTAL EN EUROS	<u>30 000,00 €</u>

TOTAL VOTANTS : 54	Conseillers présents : 45	Représentés : 9	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54	Pour : 54	Contre :	
Abstention :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon



AR PREFECTURE

063-200070712-20191105-20191105_01-BF
Regu le 18/11/2019